



SECONDE PRO Commune Famille Métiers (AMA) Agencement – Menuiserie et Ameublement

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de seconde famille des métiers AMA prépare aux trois baccalauréats professionnels des métiers du bois : TMA, TF et ERA. L'année de seconde vise à faire acquérir aux élèves les compétences communes aux trois spécialités de cette famille de métiers. Elle leur permet d'explorer chaque filière et de construire leur projet d'orientation. A l'issue du 3^{ème} trimestre de seconde, les élèves font des vœux sur la plateforme AFFELNET pour poursuivre leur formation en première Bac Pro.

CONTENU DE LA FORMATION

- Etude d'un projet global d'aménagement
- Prototype et fabrication unitaire ou sérielle de mobilier
- Projets de réalisations personnalisées
- Savoir technologiques associés
- Méthode-Fabrication
- Dessin de construction
- Arts appliqués
- Visites d'entreprises et de chantiers
- Préparation aux PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel)
- 6 semaines de PFMP (stages obligatoires en entreprise)
- Accompagnement à l'orientation

SECTEUR D'ACTIVITE

- Artisanat
- P.M.E.
- P.M.I.

POURSUITE D'ETUDES

- BAC PRO ERA (Etude et Réalisation d'Agencement)
- BAC PRO TF (Technicien de Fabrication Bois et Matériaux Associés)
- BAC PRO TMA (Technicien Menuisier Agenceur)

CONDITIONS D'ADMISSION

A l'issue d'une classe de 3^{ème}, choisir la seconde commune AMA (Agencement, Menuiserie et Ameublement).

A l'issue d'une classe de seconde générale, technologique ou professionnelle, possibilité d'entrer en seconde AMA dans le cadre d'une réorientation.

Procédure faite par l'établissement d'origine (collège, lycée, CIO).